

Oa Les mots de la coopération

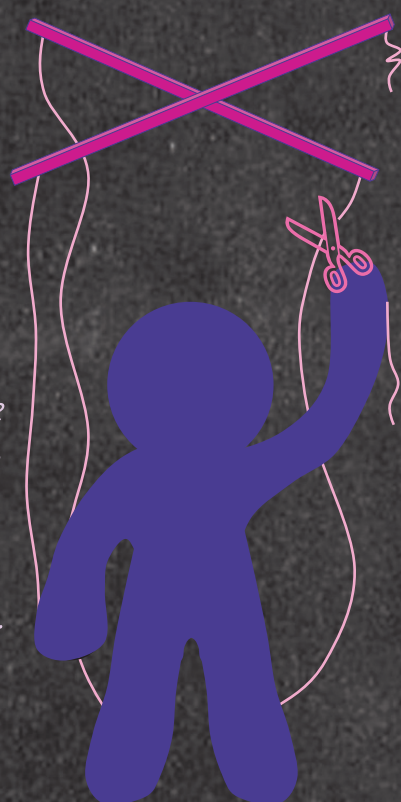


Aide (entre élèves)

Situation coopérative durant laquelle un·e élève, qui se reconnaît capable, vient apporter ses connaissances et ses compétences à un·e élève qui en a exprimé le besoin. Pour éviter les risques de dévalorisation par un étiquetage stigmatisant, elle gagne à s'exercer à l'initiative de celui ou celle qui en manifeste la demande.

Autonomie

Capacité d'une personne à se diriger elle-même dans le monde. Cette capacité peut être fonctionnelle (agir par soi-même), morale et juridique (choisir par soi-même) ou intellectuelle (penser par soi-même). L'autonomie se distingue de l'hétéronomie (agir sous la loi d'un autre), de l'anomie (agir sans loi) et de l'état de minorité (incapacité de se servir de son entendement).



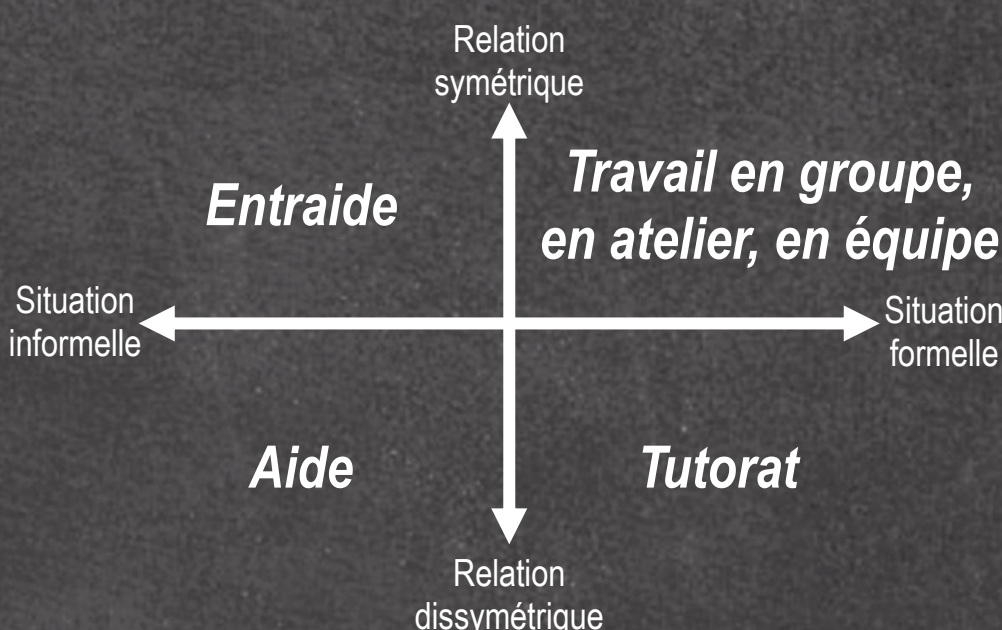
Collaboration

Ensemble des situations coopératives symétriques, formelles et informelles, où des acteurs vivent une interdépendance réciproque, engendrée par le partage d'un espace, d'un temps de travail et de ressources. Les acteurs travaillent ensemble dans un esprit de solidarité, mais assument individuellement leurs tâches.



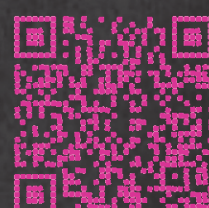
Coopération

Ensemble des situations symétriques et dissymétriques, formelles et informelles, où des personnes produisent ou apprennent à plusieurs, impliquant du partage de désirs et de la générosité réciproque. Elles œuvrent et agissent ensemble. Une coopération dans le rapport au savoir peut être entendue comme ce qui découle des pratiques d'aide, d'entraide, de tutorat et de travail en groupe. En contextes scolaires, elle se traduit également par l'organisation de démarches de projets, de conseils coopératifs, de jeux coopératifs et de marchés de connaissances.



Conflit sociocognitif

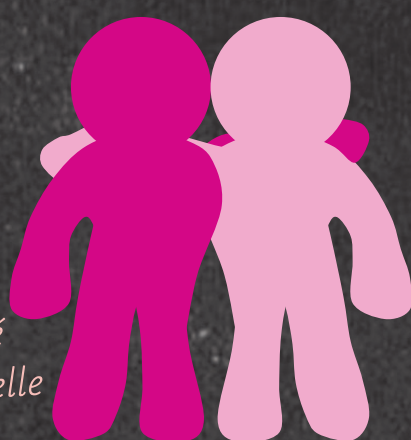
Situation de confrontations cognitives entre des représentations différentes sur un même problème, au sein d'un groupe de pairs où chacun peut exprimer ses idées. L'aboutissement d'un conflit sociocognitif est un état de doute issu d'un désaccord avec des pairs. De ce doute naît un questionnement précieux pour la considération des savoirs travaillés, souvent apportés par l'enseignant·e. Il s'agit de l'objectif premier du travail en groupe.



Ob Les mots de la coopération

Entraide (entre élèves)

Situation coopérative durant laquelle, deux ou plusieurs élèves décident de se réunir pour tenter, à plusieurs, de résoudre un problème ou une difficulté qu'ils rencontrent conjointement. L'entraide peut avoir pour dérive potentielle une diminution de l'investissement.



Individualisation

Organisation pédagogique qui confie un travail à chaque élève. Elle peut se décliner de trois façons :

le travail individuel

Chaque élève doit effectuer un travail sans interaction, adapté à chacun ou le même pour tous.

Le travail isolé

Par externalisation (remédiation proposée en dehors de la classe ou du temps scolaire).

Le travail individualisé

Chaque élève reçoit ou choisit un travail qui lui correspond et dispose de plusieurs modalités pour l'effectuer.

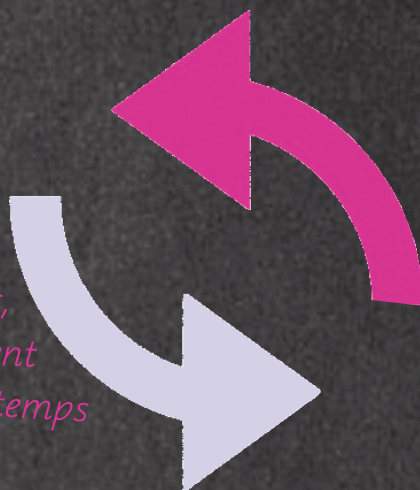
N'a de sens qu'au sein d'une organisation coopérative.

Personnalisation des apprentissages

Organisation pédagogique qui articule la construction des apprentissages par une approche didactique (par une orientation socioconstructiviste, collectivement ou en petits groupes), du travail individualisé (chaque élève reçoit ou choisit un travail qui lui correspond et dispose de plusieurs modalités pour l'effectuer) et des interactions coopératives (les élèves peuvent effectuer un travail à plusieurs, solliciter l'aide d'un camarade ou apporter la leur).

Réciprocité

Principe pédagogique qui se traduit par une alternance, selon les besoins, entre la fonction de tuteur et celle de tutoré. Personne n'est systématiquement tuteur, personne n'est systématiquement tutoré, chacun peut occuper, à des temps différents, l'une et l'autre de ces fonctions.



Responsabilité

Régulation volontaire et par soi-même de son propre fonctionnement. La responsabilité peut être individuelle (assumer les choix pris), humaine (altruisme, don, "care") ou environnementale (écologie).



Tutorat (entre pairs)

Organisation coopérative de systèmes d'aides apportées entre élèves. Un tuteur est un élève volontaire et formé aux gestes de l'accompagnement et de l'explication. Il maîtrise ce qu'on lui demande ou sait renvoyer vers quelqu'un de compétent. Un tutoré est un élève qui exprime le besoin d'obtenir un soutien ponctuel, plus ou moins durable, de la part d'un tuteur. Pour éviter l'augmentation des inégalités entre les élèves, un lien de réciprocité est nécessaire entre tuteurs et tutorés.

